FORMATION PREPARANT AU TITRE PROFESSIONNEL MÉCANICIEN RÉEMPLOI CYCLE

CODE ROME I1607
CODE RNCP 37140

Textes de référence

Arrêté du 15 mai 2014 relatif au titre professionnel de mécanicien(ne) réparateur(trice) de cycles et motocycles

Réglementation de l'activité :

Le mécanicien cycles, réalise des activités d'assemblage et de préparation de cycles neufs pour la mise à la route, ainsi que des activités de maintenance et d'entretien courant et de réparation de tous les types de cycles (VAE, VTT, VTC, vélos atypiques, etc.), il peut être amené à proposer des conseils d'utilisations à la clientèle de l'atelier cycles dans le cadre de l'entretien courant et de la maintenance.

Validation visée :

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) de mécanicien(ne) réemploi cycle

Métiers visés :

- Responsable d'atelier / coordinateur logistique. -artisan.
- Gestionnaire de ressourcerie ou entrepreneur
- Formateur(trice) mécanique cycle & réemploi (RS6281).
- Technicien(ne) SAV VAE / spécialiste retrofit.

Objectifs de la formation :

- Gérer des Collectes et Approvisionnement
- Réparer et Maintenance des Cycles
- Gestion des Stocks et Logistique
- Conseiller et Vendre
- Animer des séances d'auto-réparation de cycles

Organisation de la formation :

- Une formation théorique : 343 heures, réparties en centre de formation et en plateau technique
- Un stage de 140 heures

Modalités pédagogiques : alternance centre de formation et plateau technique.

Contenu de la formation :

Bloc 1 : Gérer l'approvisionnement des produits issus de l'activité de collecte de vélos et pièces détachées en situation de réemploi

Formation théorique : 63 heures

1.1 : Organiser les collectes de vélos et de pièces détachées
1.2 : Réaliser des diagnostics des coûts et de l'état général des pièces et vélos
1.3 : Gérer le stock dans une logique d'équilibre budgétaire et de réemploi

Bloc 2 : Réparer des vélos en situation de réemploi

Formation théorique : 207 heures

2.1 : Identifier les pannes et les pièces nécessaires à la réparation
2.2 : Réparer des vélos en situation de réemploi

Bloc 3 : Conseiller sur des produits et services en situation de réemploi cycle

Formation théorique : 17 heures

3.1 : Accueillir et identifier les besoins du public
3.2 : Conseil et vente des prestations de réparation et de vélos en situation de réemploi

Bloc 4 : Concevoir, organiser et animer une activité d'auto-réparation de vélos.

Formation théorique : 56 heures

4.1 : Sélectionner les supports pédagogiques et les ressources matérielles et logistiques pour concevoir une activité d'auto-réparation.
4.2 Identifier les besoins, capacités des participants afin de leur fixer des objectifs personnalisés et atteignables.
4.3 Adapter les outils pédagogiques et la posture d'animateur à chacun des participants et à la situation afin d'atteindre les objectifs fixés.
4.4 Favoriser la coopération de façon inclusive, l'entraide mutuelle et l'autonomie collective dans le respect de chaque participant.
4.5 Évaluer l'atteinte des objectifs de l'animation en relevant les signes de réussite et les dysfonctionnements.

MODALITES D'EVALUATION :

Les évaluations, travaux à rendre ou contrôles continus en cours de formation sont complétés par les 3 épreuves de certification réglementaires réalisées soit par le site qualifiant, soit par l'établissement de formation soit par le responsable de certification/diplomation.
Ces évaluations et épreuves peuvent revêtir différentes modalités : Fiche de lecture ; Devoirs sur table ;Contrôle de connaissance ; Quizz ; Visite de stage ; Soutenances orales blanches ; Epreuve écrite en situation d'examen ; Exposés thématique ; Restitution d'expérience ou de projet ; Mise en situation ; Correction intermédiaire de dossier ; Guidance ou direction de mémoire

Modalités de certification :

La certification « Mécanicien(ne) Réemploi Cycle » atteste la maîtrise des compétences nécessaires pour collecter, réparer, contrôler et valoriser les cycles dans une logique d'économie circulaire. Elle garantit au marché la fiabilité technique et l'engagement qualité-sécurité des professionnels du réemploi vélo.

L'ensemble des Bloc (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) Chaque bloc est validé par une épreuve certificative (EP) organisée par un centre habilité et appréciée par un jury majoritairement externe. Règle d'obtention du certificat complet : validation indépendante des trois blocs (note ≥ 10/20 à chaque EP et respect absolu des règles HSE). Les blocs validés sont acquis à vie et restent capitalisables jusqu'à la date d'échéance RNCP

Bloc 1 : Gérer l'approvisionnement des produits issus de l'activité de collecte de vélos et pièces détachées en situation de réemploi

Bloc 2 : Réparer des vélos en situation de réemploi

Bloc 3 : Conseiller sur des produits et services en situation de réemploi cycle

Cette certification permet ainsi une véritable reconnaissance et montée en compétences de travailleurs qui sont et seront parmi les maillons forts de la chaîne globale d'un secteur du réemploi du vélo viable et durable

Examen de certification : mise en situation d'un diagnostic et réparation, jeu de rôle de conseil d'un public, entretien jury

Conditions d'accès à la formation et prérequis

Pour s'inscrire à la formation, il faut :

- Savoir lire, écrire, compter et comprendre des consignes en français
- Savoir utiliser le clavier et la souris
- Être apte au port de charge
- Pouvoir tenir une position debout de manière prolongée

CONDITIONS D'ADMISSION :

Accès à la formation
Être majeur au moment de l'inscription (joindre une pièce d'identité à l'inscription)
Aucun diplôme est requis
Avoir un projet professionnel dans la mécanique vélo
Avoir une sensibilité à l'économie circulaire (recyclage, réutilisation, valorisation)

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier d'inscription,
- évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté en fonction des besoins identifiés.

LIEU D'EXERCICE :

Le mécanicien réemploi cycle peut travailler dans des structures de l'ESS spécialisées dans la seconde vie des cycles, comme les ressourceries ou les ateliers associatifs, mais aussi dans le secteur marchand.

EVOLUTION DE CARRIERE :

Réparateur de cycles, Animateur, Responsable d'atelier, Responsable ou employé d'espace de vente, de location, et/ou de service.

Accessibilité aux PSH :

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Pour en savoir plus : referenthandicap@irips.fr

Coût de la formation :

- Tarif adapté selon les parcours par module et /ou en fonction des dispenses.
- Des financements sont possibles selon les situations (CPF, CPF Projet de Transition Professionnelle - CPF-PTP, plan de

développement des compétences de l'employeur, Contrat de Sécurisation Professionnelle - CSP, CFP etc.).

Pour en savoir plus :
https://www.moncompteformation.gouv.fr/